

# **Règlement Sportif de Ski Sport Adapté**

**Règlement applicable jusqu'au 31/08/2017**  
*(Modifié le 23 novembre 2013)*

# Règlement Sportif Ski

## Sommaire

### Article 1 : Règles communes à toutes les compétitions de Ski

A. Compétitions départementales, régionales, nationales	p 6
B. Compétitions internationales	
C. Types de compétitions de ski	p 7
D. Les niveaux techniques dans les divisions	
E. Les éléments spécifiques aux épreuves	
F. Publication des résultats	p 8
G. Réclamations	
H. Résultats	
I. Equipements <a href="#">Annexe 1</a> (casque)	p 9
J. Réunion des chefs d'équipe	p 10
K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs	
L. Annulation d'épreuve	
M. Catégories d'âge, classement	p 12

## **Article 2 : Ski Alpin**

p 13

### **A. Règlement spécifique pour un Championnat de France**

a) *Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course*

b) *Récapitulatif technique par niveaux :*

p 14

- Division 1

p 15

- Division 2

p 17

- Division 3

p 19

c) *Organisation des courses*

p 21

1. *Les ouvreurs*

2. *Organisation des manches*

3. *Le départ*

4. *Retards au départ*

5. *L'aire d'arrivée*

6. *Appareils de chronométrage*

7. *La ligne d'arrivée*

8. *Passage de l'arrivée*

9. *Réclamations*

B. Organisation d'un Championnat p 24

Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en ski alpin

1. *Les responsables de la compétition* p 25

2. *Le responsable des pistes*

3. *Rôle des juges de portes*

4. *Placement des portes*

5. *Le responsable des juges de portes* p 26

6. *Le responsable du chronométrage*

7. *Le juge au départ*

8. *Le juge à l'arrivée*

9. *Le responsable du service d'ordre*

10. *Le responsable du service médical* p 27

11. *Le responsable anti dopage*

12. *Le responsable du matériel*

13. *Le rôle de l'entraîneur*

14. *LE DT* p 27

15. *L'arbitre* p 28

16. *Le traceur*

17. *Le secrétaire de course*

18. *Le jury* p 29

19. *Ordre de départ dans chaque catégorie* p 30

## **Article 3 : Ski de Fond**

p 31

### Règlement spécifique pour les championnats de France

#### A. Récapitulatif technique par niveaux

- Division 1 p 32
- Division 2 p 33
- Division 3 p 34
- Sprint p 35
- Relais p 36

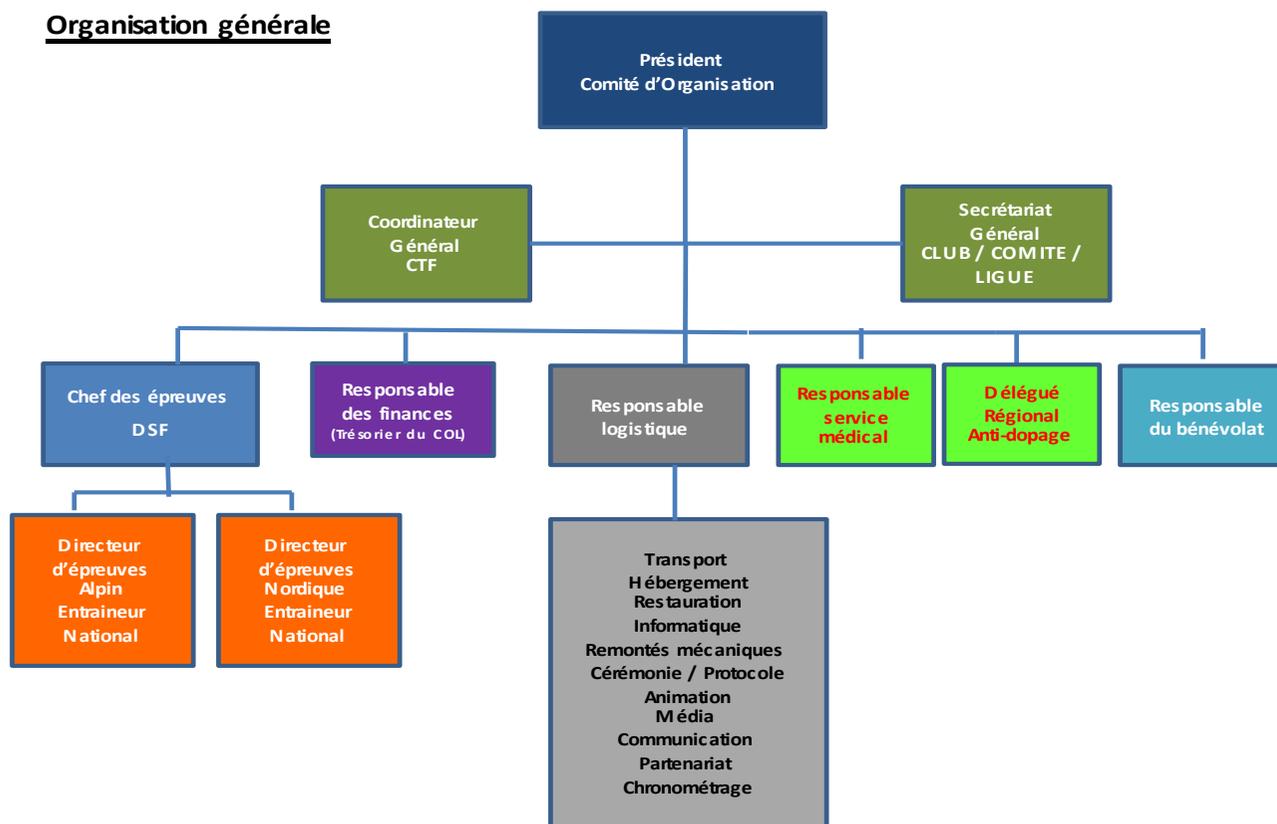
#### B. Organisation des courses et des championnats de France

p 37

- 1) *Récompenses - Attribution des titres*
- 2) *Chronométrage électronique*
- 3) *Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale* p 38
- 4) *Le comité d'organisation et ses devoirs*
- 5) *Le jury* p 41
- 6) *Le directeur sportif fédéral*
- 7) *La technique* p 42
- 8) *Le choix et le marquage de la piste*
- 9) *Informations*
- 10) *Dispositions*
- 11) *Départ / arrivée*
- 12) *Numéros de dossards* p 43
- 13) *Entraînements* p 44
- 14) *Devoirs des officiels au départ*
- 15) *Devoirs des officiels à l'arrivée*
- 16) *Rôle de l'entraîneur* p 45
- 17) *Réclamation*

## Article 1 : Règles communes à toutes rencontres ou compétitions de Ski

### A. Compétitions départementales, régionales, nationales



### B. Compétitions internationales

La direction technique nationale se charge de diffuser les particularités de chaque épreuve. Les quotas de participants dans les catégories, divisions, épreuves, seront fixés par le DTN et en collaboration avec le DSF et selon les minima fixés.

Il faudra avoir participé au dernier Championnat de France pour entrer dans une présélection internationale. Des critères de sélection déterminent le choix des sélectionnés et des remplaçants ; les titulaires seront confirmés suite au stage de préparation technique.

### C. Types de compétitions de Ski

Les **compétitions** « championnat de France » comprennent :

	Ski Alpin	Ski Nordique
Homme	Super G (DI) Slalom Géant (DI, DII, DIII) Slalom (DI, DII, DIII) Combiné (DI)	Technique libre (DI, DII, DIII) Technique Classique (DI, DII, DIII) Sprint (DI, DII, DIII) Relais (patrouille)
Femme	Super G (DI) Slalom Géant (DI, DII, DIII) Slalom (DI, DII, DIII) Combiné (DI)	Technique libre (DI, DII, DIII) Technique Classique (DI, DII, DIII) Sprint (DI, DII, DIII) Relais (patrouille)

### D. Les niveaux techniques dans les divisions

Chaque niveau doit inclure les connaissances techniques et celles-ci doivent être en rapport avec la performance souhaitée.

### E. Les éléments spécifiques aux épreuves

Le concurrent doit connaître le genre de l'épreuve.

Il doit reconnaître son tracé et il doit pouvoir se rendre sans difficultés au départ, être prêt et échauffé.

Sa position au moment du départ doit être en relation avec les ordres du starter.

Il doit savoir se diriger à la fin de l'épreuve et éventuellement se rendre au départ pour la deuxième manche.

Dans le cas où le concurrent n'aurait pas assimilé cette dernière consigne, une personne de l'organisation sera amenée à le conduire jusqu'au départ.

Les entraîneurs doivent suivre les directives des organisateurs concernant leur position au départ et durant le déroulement de la course.

## **F. Publication des résultats**

Les résultats sont affichés, puis confirmés, avant la remise des prix.

## **G. Réclamations**

Le délai sera fixé par les organisateurs et la DTN.

## **H. Résultats**

Les trois premiers concurrents dans chaque catégorie d'âge ouverte pour chaque division (I, II, III), de chaque course, seront récompensés par une médaille.

En cas d'ex æquo, les prix sont remis aux 2 concurrents. Une manche supplémentaire ne peut être réalisée, ni un tirage au sort.

## **I. Equipements**

Un minimum dans la qualité des vêtements et équipements paraît indispensable (anorak et pantalon de ski) ; cependant tout concurrent peut utiliser tout matériel existant sur le marché (tenue, skis de compétitions ou non...).

Pour les équipes nationales, la combinaison de course en ski alpin est obligatoire.

**En D1 Le casque (agrée FIS) est obligatoire. (voir annexe 1)** p 9.

**Le casque doit avoir les oreilles couvertes pour les épreuves de SG et de Géant, sans mentonnière, cependant pour le slalom il est autorisé de porter un casque avec les oreilles découvertes.**

**En D2/ D3 casque obligatoire agrée (non FIS)**

En DI, la protection dorsale (agrée FIS) est obligatoire en Super G.

## ANNEXE 1

Exemple de casque pour le Slalom, SG et Géant.

Oreilles fermées



Attention : Mentonnière interdite en Super G et Géant.



Exemple de casque autorisé uniquement sur le slalom

Oreilles ouvertes



## **J. Réunion des chefs d'équipe (responsable des concurrents d'une association sportive)**

L'heure de la première réunion est mentionnée dans le programme ainsi que le tirage au sort lors des championnats de France.

Toutes autres invitations à d'autres réunions seront faites lors de cette première réunion.

Les décisions des réunions de Chefs d'équipe se feront à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du DTN ou de son représentant est prépondérante.

## **K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs**

Les entraîneurs ne doivent pas suivre ou assister les concurrents durant la compétition.

Toute dérogation est à demander lors de l'inscription et la commission nationale ski délibèrera avant la course.

Certains chefs d'équipe ou entraîneurs pourront être accrédités (chabubles fournies), lors du comité de course, donnant le droit de circuler sur le site de compétition.

Tout comportement contraire au « fair-play » ou au règlement pourra amener le comité d'organisation le DTN et le DSF à sanctionner le chef d'équipe.

## **L. Annulation d'épreuves**

**Précaution en cas de temps froid :**

**Contexte - Trois facteurs doivent être pris en compte par le jury en ce qui concerne la sécurité par temps froid :**

- La température au pied des pistes,
- La durée d'exposition,
- La qualité d'habillement de skieurs et autres protection contre le froid,

**A cela vient s'ajouter l'effet du vent qui fait chuter rapidement le thermomètre (cf tableau).**

**La décision d'annuler la compétition est prise par le chef d'épreuve et la commission nationale ski pour la sécurité des skieurs et des officiels. Si une vague de froid est annoncée, la décision d'annulation peut être anticipée.**

**Toute compétition est reportée (si possible) ou annulée si la température au pied des pistes est égale ou inférieure à -15 à l'abri du vent.**

**Pour les courses de ski nordiques, la température devra être mesurée au point le plus exposé au froid sur le parcours.**

Température de l'air - Vitesse du vent	5	0	-5	-10	<b>-15</b>	-20	-25	-30	-35	-40	-45	-50
5	4	-2	-7	-13	-19	-24	-30	-36	-41	-47	-53	-58
10	3	-3	-9	<b>-15</b>	-21	-27	-33	-39	-45	-51	-57	-63
15	2	-4	-11	-17	-23	-29	-35	-41	-48	-54	-60	-66
20	1	-5	-12	-18	-24	-30	-37	-43	-49	-56	-62	-68
25	1	-6	-12	-19	-25	-32	-38	-44	-51	-57	-64	-70
30	0	-6	-13	-20	-26	-33	-39	-46	-52	-59	-65	-72
35	0	-7	-14	-20	-27	-33	-40	-47	-53	-60	-66	-73
40	-1	-7	-14	-21	-27	-34	-41	-48	-54	-61	-68	-74
45	-1	-8	<b>-15</b>	-21	-28	-35	-42	-48	-55	-62	-69	-75
50	-1	-8	<b>-15</b>	-22	-29	-35	-42	-49	-56	-63	-69	-76
55	-2	-8	<b>-15</b>	-22	-29	-36	-43	-50	-57	-63	-70	-77
60	-2	-9	-16	-23	-30	-36	-43	-50	-57	-64	-71	-78
65	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-58	-65	-72	-79
70	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-58	-65	-72	-80
75	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-59	-66	-73	-80

## M. Les catégories d'âge

Ski alpin	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
	- De 12 ans	- De 16 ans	- De 20 ans	- De 30 ans	+ De 30 ans
Saison sportive 2013 2014	2002 et après	De 2001 à 1998	De 1997 à 1994	De 1993 à 1984	De 1983 et avant
Saison sportive 2014 2015	2003 et après	De 2002 à 1999	De 1998 à 1995	De 1994 à 1985	De 1984 et avant
Saison sportive 2015 2016	2004 et après	De 2003 à 2000	De 1999 à 1996	De 1995 à 1986	De 1985 et avant
Saison sportive 2016 2017	2005 et après	De 2004 à 2001	De 2000 à 1997	De 1996 à 1987	De 1986 et avant

Ski nordique	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Catégorie F
	- De 12 ans	- De 16 ans	- De 20 ans	- De 30 ans	- De 40 ans	+ De 40 ans
Saison sportive 2013 2014	2002 et après	De 2001 à 1998	De 1997 à 1994	De 1993 à 1984	De 1983 à 1974	De 1973 et avant
Saison sportive 2014 2015	2003 et après	De 2002 à 1999	De 1998 à 1993	De 1994 à 1985	De 1984 à 1975	De 1974 et avant
Saison sportive 2015 2016	2004 et après	De 2003 à 2000	De 1999 à 1992	De 1995 à 1986	De 1985 à 1976	De 1975 et avant
Saison sportive 2016 2017	2005 et après	De 2004 à 2001	De 2000 à 1991	De 1996 à 1987	De 1986 à 1977	De 1976 et avant

## **Article 2 : Ski Alpin**

### **A. .Règlement spécifique pour un championnat de France**

**L'ensemble des compétiteurs aura, en amont , du Championnat de France participé aux épreuves qualificatives (compétitions inter régionales ou régionales).**

#### ***a) Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course***

Le test de division prévu lors de la vérification de niveau reste acquis pour la durée du championnat et pour l'ensemble des épreuves.

#### **🚩 Accès à la division 1 :**

Tous les nouveaux concurrents ainsi que les skieurs de Division 2 de l'année antérieure, devront obligatoirement participer au test de division D2.

L'accès à la Division 1 ne pourra donc s'effectuer qu'après validation de la Commission Nationale Ski lors du test de division. Aucun entraîneur n'aura la possibilité d'inscrire un skieur en D1 sans passer par cette étape.

Le jugement se fait sur le niveau technique qu'exige la D1, et notamment en terme de sécurité du skieur.

Pas de vérification de niveau pour les anciens concurrents inscrits en D1.

**🚩 DII** : Un tracé volontairement technique de type « Géant » sera proposé avec **au moins 15 portes** (voir règlement du tracé du géant). Le tracé devra être, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :

- 🚩** l'aisance
- 🚩** l'appréhension par rapport à la pente
- 🚩** virage parallèle dérapé ou non
- 🚩** le chrono en cas de doute.

**Les skieurs reclassés en D1 lors du test de division ne seront pas autorisés à faire le super G.**

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

**🚩 DIII** : Un tracé simple type « classe 1 » sera proposé avec au moins **10 portes**, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :

- 🚩** L'aisance
- 🚩** Le repérage dans le tracé
- 🚩** Virage élémentaire dérapé ou non.

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

## ***b) Récapitulatif technique par niveaux***

### **Division 1 : Niveau "piste rouge"**

Conditions requises : être suffisamment entraîné sur des parcours de type slalom de ce niveau.

Compétences requises : se repérer sur un slalom, avec enchaînement de virages (couleur des piquets).

### **Super G**

Conditions requises : être suffisamment entraîné à skier vite sur un parcours de Super G.

Le tracé doit favoriser l'adaptabilité, les variations de rythme tout en conservant de la fluidité et du glissement.

### **Combiné**

Des compétitions combinées peuvent être organisées (super G, slalom géant, slalom).

**Le classement individuel se calculera par l'addition des temps de course des différentes épreuves :**

**Super G (1 manche) + slalom géant (2 manches) + slalom (2 manches).**

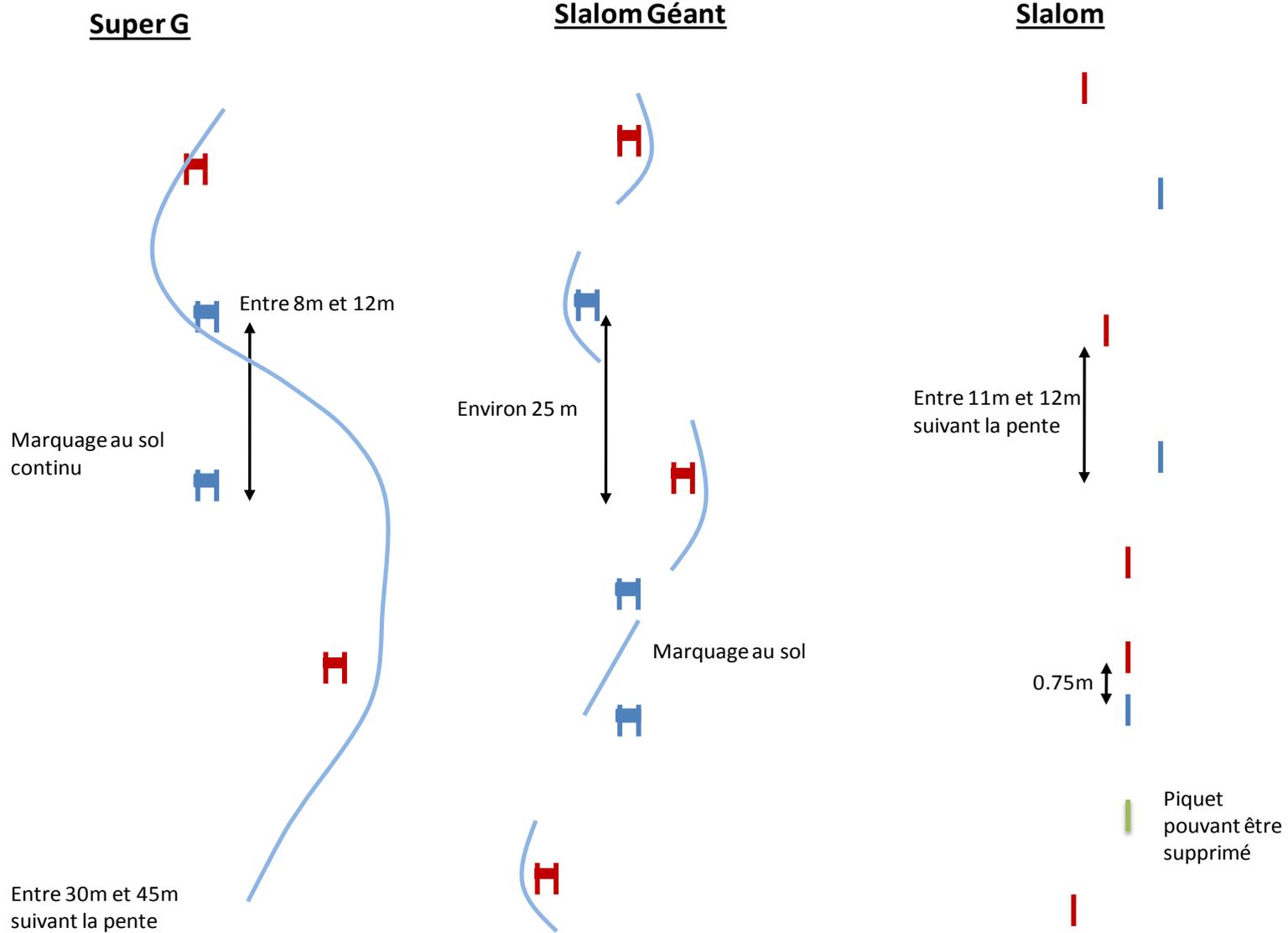
Les résultats du combiné ne comptent que si le concurrent a pris le départ de toutes les épreuves et qu'il figure sur toutes les listes de résultats.

## Informations techniques pour les tracés :

La 1<sup>ère</sup> et la dernière porte sont tracées à double piquets.

	<u>Super G</u> Féminin et masculin	<u>Slalom géant</u> Féminin et masculin	<u>Slalom</u> Féminin et masculin
	Traceur diplômé à jour		
DENIVELE	300 m minimum	Entre 200 et 300 m	Entre 100 à 160 m
NOMBRE DE PORTES	7 et 10% du dénivelé	11 à 15% du dénivelé	25% du dénivelé
ECART VERTICAL DES PORTES	30 à 45 m suivant la pente	environ 25 m	Entre 11 et 12 m selon la pente
LARGEUR HORIZONTALE D'UNE PORTE	Entre 6 et 8 m	Entre 4 et 8 m	Entre 4 et 6 m
LARGEUR VERTICALE D'UNE PORTE	Entre 8 et 12 m		
RESULTAT	classement par temps sur une seule manche	Par addition des 2 manches	Par addition des 2 manches
OBLIGATION DE FIGURE	-	1 porte retardée - type « Banane » (au minimum)	3 doubles maxi, 1 triple, 1 porte retardée type «Banane »

MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire	Obligatoire	Aucune (sauf si on laisse le piquet extérieur de la figure)
------------------------	-------------	-------------	--



## **Division 2 : Niveau "piste bleue"**

### **Conditions requises :**

Prendre seul le téléski et avoir déjà réalisé des passages de slalom.

### **Niveau de compétences :**

Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste bleue.

### **Informations techniques pour les tracés :**

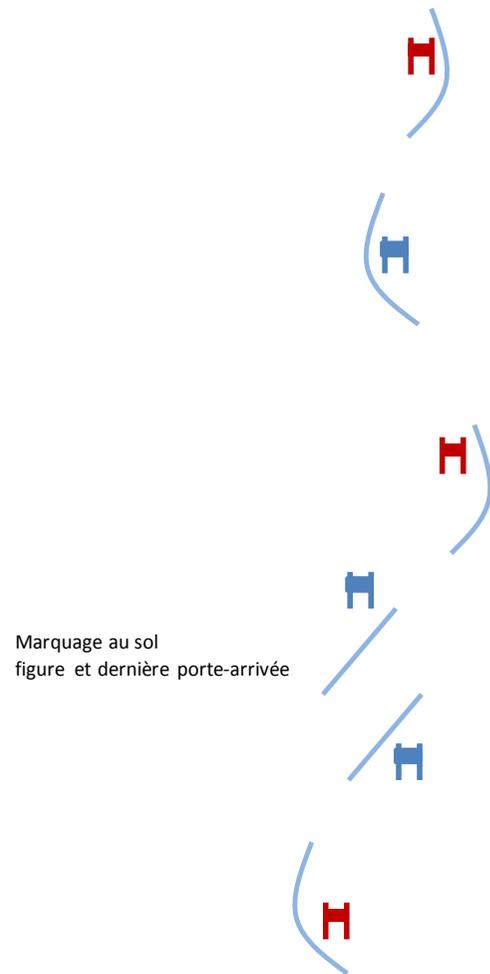
La 1<sup>ère</sup> et la dernière porte sont tracées à double piquets.

	SLALOM GEANT	SLALOM
DENIVELE / TEMPS	150 mètres et/ou 1 minute	100 mètres et/ou 45 secondes
NOMBRE DE PORTES	15 portes minimum	20 portes minimum
OBLIGATION DE FIGURES	1 porte retardée type « Banane »	1 double
MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire pour chaque porte et de la dernière porte à la ligne d'arrivée	Obligatoire pour chaque porte et de la dernière porte à la ligne d'arrivée

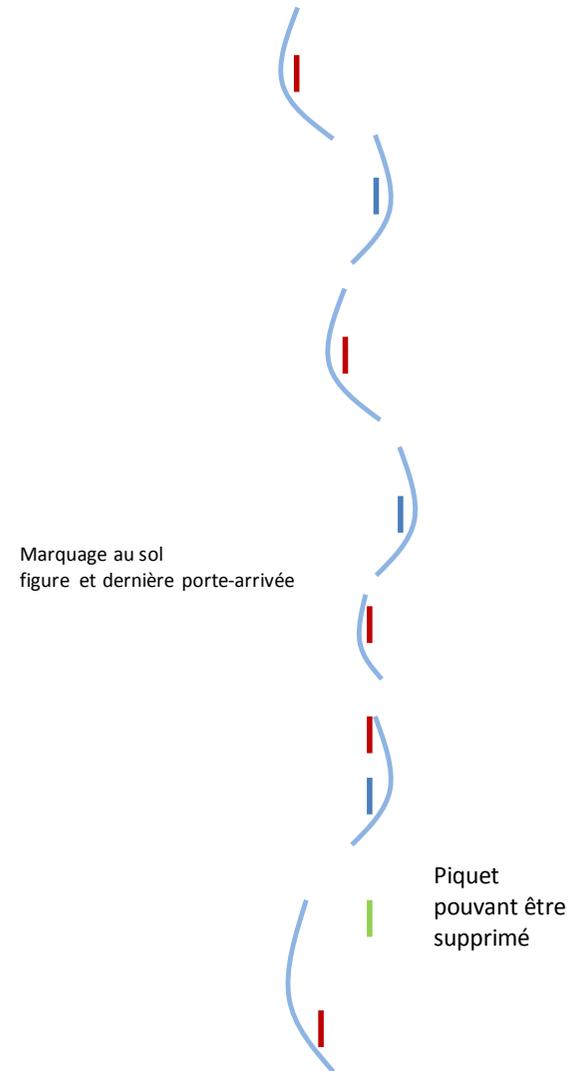
### **RESULTAT :**

**LE CLASSEMENT S'EFFECTUERA PAR L'ADDITION DES TEMPS DE LA MEILLEURE MANCHE de Géant et de Slalom.**

## Slalom Géant



## Slalom



### **Division 3 : Niveau " piste verte "**

#### **Conditions requises :**

S'équiper seul, se relever seul après une chute, maîtriser l'arrêt (chasse-neige), le changement de direction en virage élémentaire, l'équilibre en glissement, l'utilisation d'une remontée mécanique de « type initiation ».

#### **Niveau de compétences :**

Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste verte.

#### **Informations techniques pour les tracés :**

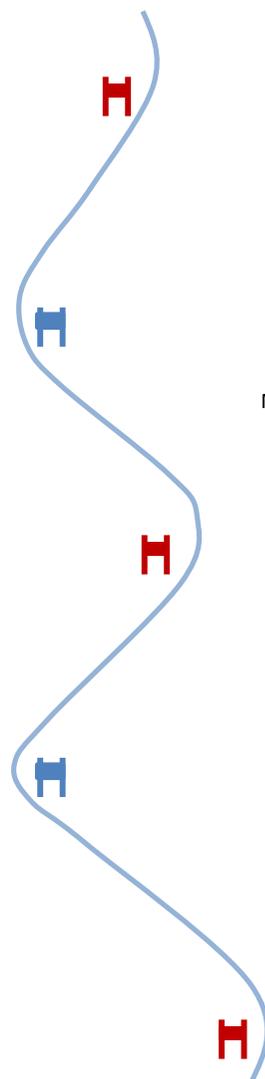
La 1<sup>ère</sup> et la dernière porte sont tracées à double piquets.

	SLALOM GEANT	SLALOM SPECIAL
DENIVELE / TEMPS	60 mètres minimum et/ou 30 secondes min.	50 mètres minimum et/ou 30 secondes min.
NOMBRE DE PORTES	10 portes minimum	10 portes minimum
OBLIGATION DE FIGURES	Aucune	Aucune
MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire pour tout le tracé	Obligatoire pour tout le tracé

#### **RESULTAT :**

**LE CLASSEMENT S'EFFECTUERA PAR L'ADDITION DES TEMPS DE LA MEILLEURE MANCHE de Géant et de Slalom.**

### Slalom Géant



Marquage au sol

### Slalom



Marquage au sol

#### *c) Organisation des courses*

## **1. Les ouvreurs**

Ils doivent :

-  Etre nommés sur la feuille de course.
-  Etre licenciés (FFS ou FFSA).
-  Avoir le niveau technique et les capacités de renseigner l'organisation sur le tracé.
-  Porter un dossard spécifique.
-  Etre au nombre minimum de trois.

Un coureur ayant participé à la 1<sup>ère</sup> manche et étant disqualifié ou « abandon » à celle-ci ne pourra en aucun cas être ouvrier sur la seconde manche.

## **2. Organisation des manches**

L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières. L'ordre de départ des concurrents est inversé pour la seconde manche dans chaque catégorie (homme/femme). Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre.

En DI, deux tracés différents en Slalom et en Géant.

En DII et DIII, le tracé sera identique. Cependant, ils pourront être légèrement modifiés suivant l'état de la neige et de la piste.

Intervalles de départ :

Les départs sont donnés à intervalles réguliers. Le responsable du chronométrage indique au starter quand le coureur devra prendre le départ. Le concurrent précédent ne doit pas avoir obligatoirement franchi la ligne d'arrivée.

## **3. Le départ**

Le concurrent doit pouvoir se préparer calmement sur la zone de départ, sans aide lors du départ proprement dit. Sur l'ordre du starter, il devra placer les bâtons au-delà de la ligne de départ, aux emplacements prévus à cet effet. Le concurrent doit partir avec la seule aide de ses bâtons, sans s'appuyer sur les poteaux de départ.

#### **4. Retards au départ**

Tout concurrent n'étant pas à l'appel au départ sera disqualifié, mais il peut être toutefois excusé pour des raisons valables.  
Tout concurrent en retard partira en dernière position de la manche.

#### **5. L'aire d'arrivée**

Elle devra être assez large, damée, fermée et sécurisée, avec une indication de direction vers les remontées mécaniques pour la deuxième manche.

Une personne orientera les concurrents en difficulté.

**En DII, obligation de matérialiser au sol entre la dernière porte et la ligne d'arrivée.**

#### **6. Appareil de chronométrage**

Chronométrage électronique plus doublage obligatoire.

Une horloge de départ est fortement conseillée pour la DI.

Pour les chronométrages électroniques, les temps sont enregistrés au 1/100ème de seconde.

Le portillon est placé de telle façon que le concurrent soit obligé de le déclencher lors du départ.

Le chronométrage manuel se fait au 1/10ème de seconde.

Le starter chronométré au départ doit pouvoir communiquer avec le chronométré à l'arrivée. Il annonce le n° du concurrent sur la position de départ, le nombre de seconde avant le départ, puis décompte de 5 à 0. Le chrono est déclenché à l'ouverture du portillon.

Le chronométré signale l'arrivée du concurrent. Il annonce son temps (qui sera noté à la table de marque de façon officielle).

En cas de problème de chronométrage, le temps de doublage sera pris en compte. En cas d'impossibilité de donner un temps chronométré, le skieur pourra refaire un passage en priorité (dès qu'il se jugera prêt). Il devra partir obligatoirement avant le dernier coureur.

## **7. La Ligne d'arrivée**

Elle doit être matérialisée au sol, et si possible par une banderole marquée du mot "arrivée".

La largeur conseillée pour la ligne est de 15 mètres pour le Super G, et de 10 mètres pour le slalom et le géant.

## **8. Passage de l'arrivée**

La ligne doit être franchie :

-  Soit sur les deux skis,
-  Soit sur 1 ski.
-  Soit avec les deux pieds en cas de chute entre la dernière porte et la ligne d'arrivée. Dans ce cas, le temps est pris lorsqu'une partie du corps ou de l'équipement du concurrent provoque une impulsion sur les installations de chronométrage.

## **9. Les réclamations**

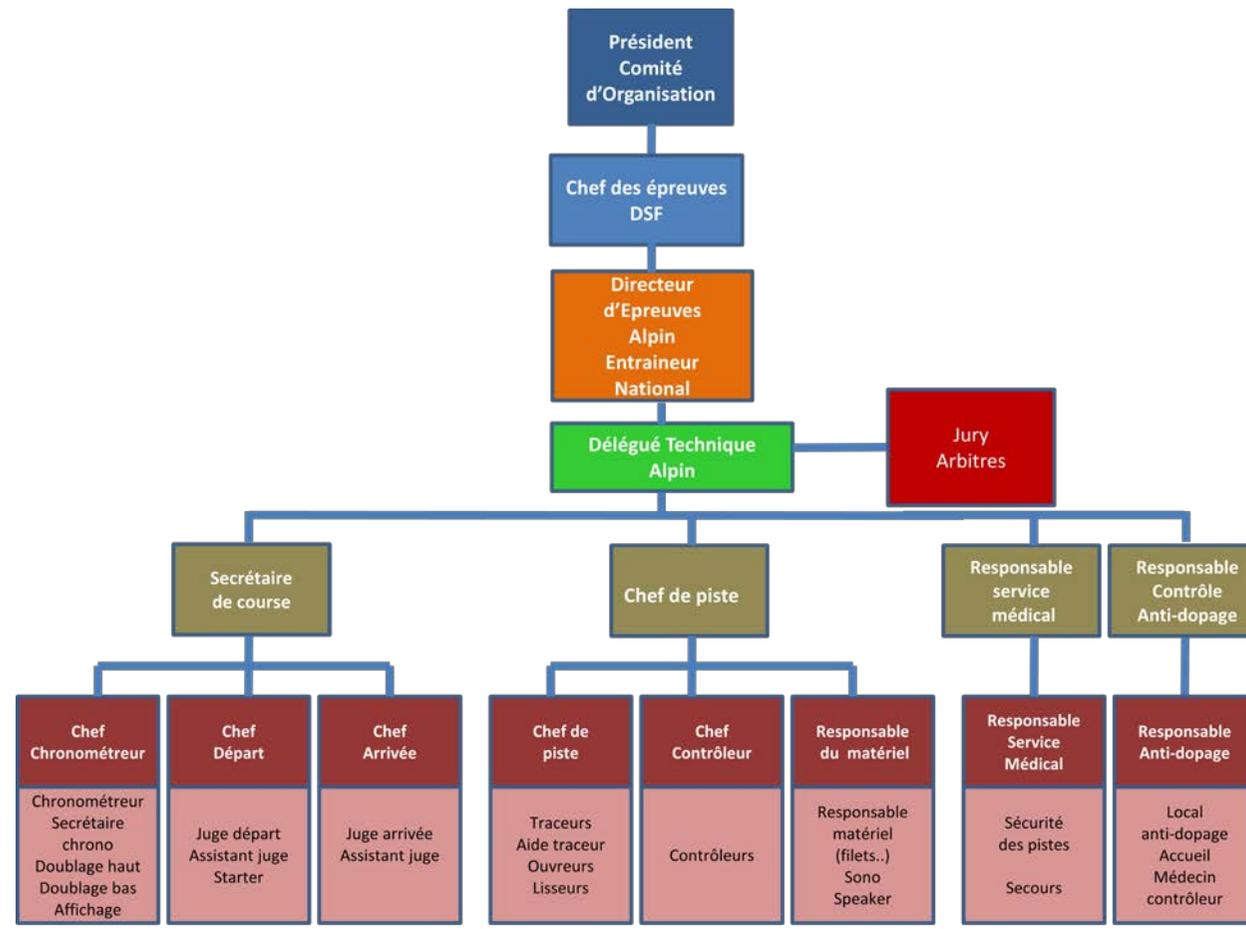
Elles doivent être adressées au jury qui statue avec le comité d'organisation. La décision sera sans appel. Les arbitres ou juges de portes peuvent être consultés.

Toute réclamation est recevable dans les 15 mn après l'affichage officieux des skieurs disqualifiés. Le jury statuera sur la dite réclamation.

En cas d'incertitude pour statuer, le coureur bénéficiera du doute et restera classé.

## B. Organisation d'un Championnat de France

### Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski Alpin



#### 1. Les responsables de la compétition

Ils président et décident de l'ensemble des directives après consultation des différents directeurs de course, des responsables de la sécurité, des secours, du service d'ordre, du médical, de la communication, de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration.

## **2. Le responsable des pistes**

Il est responsable de la préparation de la piste suivant les instructions du comité de course et du jury. Il doit bien connaître les conditions d'enneigement du lieu de compétition.

## **3. Rôle des juges de portes**

Chaque juge d'une ou plusieurs portes est muni de fiches sur lesquelles il note, à chaque faute technique, la spécialité, hommes ou dames, division et n° de dossard, ainsi que les raisons de la disqualification.

Si un concurrent manque une porte (chute ou inattention...) il est disqualifié.

Toutefois, il lui est possible de continuer la course à condition de remonter et passer en amont des piquets la porte manquée. Dans ce cas, la disqualification est levée.

Les juges doivent apporter les fiches avec les disqualifiés et les raisons, les remettre au jury et au secrétaire qui déterminent le classement officiel après chaque manche.

Tâches annexes :

-  Redresser les piquets ou les replacer entre les passages des concurrents
-  Remettre en état une portion de piste sous sa surveillance
-  En cas de besoin, porter assistance au coureur en cas d'accident.

## **4. Placement des portes**

Tous les tracés sont de type slalom à deux piquets (passage entre 2 piquets de même couleur), sauf pour les figures de type « double ou triple » (le piquet extérieur peut être enlevé) en DI uniquement.

Les portes doivent être placées de façon à être visibles rapidement par les concurrents lancés à grande vitesse. Les deux banderoles formant une porte devront être placées face à la piste.

Dans le cas d'une porte verticale, le coureur peut passer à droite ou à gauche.

Il est conseillé de prévoir dix mètres de sécurité entre la porte et le filet de protection.

Le tracé doit tenir compte de la valeur moyenne des concurrents - les portes sont alternativement bleues et rouges - les emplacements des piquets doivent être repérés à la peinture en bombe.

## **5. Le responsable des juges de portes**

Il juge et place ses assistants sur les portes. Après la première manche et à la fin de la course, il recueille les fiches des assistants juges puis les remet à l'arbitre. Il est chargé de distribuer à chacun le matériel nécessaire (fiches, crayons, liste de départ, etc...). Le juge de porte peut demander l'avis du responsable des pistes en cas de remise en état de la piste, même pendant une manche.

## **6. Le responsable du chronométrage et des calculs**

Il est responsable de la coordination du personnel au départ et à l'arrivée y compris chronométrage et calculs.  
Au slalom, lui-même ou un adjoint, décidera de l'intervalle entre deux départs.

Il est assisté par :

le starter

le secrétaire au départ (qui contrôle l'ordre de passage)

un chronométreur au départ avec un émetteur-récepteur et son adjoint (qui double le chronométrage manuellement)

un chronométreur à l'arrivée et son adjoint (qui double le chronométrage manuellement)

un secrétaire de table qui enregistre les temps avec un adjoint (sur un tableau extérieur dans une zone sécurisée).

## **7. Le juge au départ**

Il doit s'assurer que les prescriptions concernant le départ sont bien respectées.

Il constate des éventuels retards ou faux départs.

Il signale à la fin de l'épreuve à l'arbitre les noms des concurrents absents au départ, les faux départs ou irrégularités.

Il doit être en mesure de pouvoir entrer en contact à tout instant avec l'arrivée.

## **8. Le juge à l'arrivée**

Il doit s'assurer de la bonne observation de toutes les prescriptions concernant l'organisation de l'arrivée et le passage de l'arrivée.

Il surveille le contrôleur à l'arrivée, le chronométrage et le service d'ordre.

Il doit être en mesure de pouvoir entrer en contact à tout instant avec le départ.

## **9. Le responsable du service d'ordre**

Il est chargé de placer le public, de prévoir des barrières, de rendre facile l'accès des concurrents aux remontées, pour se rendre au départ.

Il doit prévoir le parking pour les navettes, si le site de compétition est éloigné de l'hébergement.

Il doit prévoir un accès en cas d'évacuation d'un blessé.

## **10. Le responsable du service médical**

Il a obligation de prévenir le cabinet médical de la station. Il entreprendra les démarches nécessaires avec le service de secours de la station, pour prévoir le mode d'intervention et/ou une évacuation rapide pour tous types de blessures.

## **11. Le responsable du service anti-dopage**

il a obligation de prévoir le local anti-dopage, son équipement et les boissons.  
Il doit prévoir les escortes qui accompagneront les sportifs contrôlés.  
Il fera l'accueil du médecin contrôleur.

### **12 . Le responsable matériel technique**

Il doit s'assurer que rien ne manque (piquets, filets, bombes à tracer, banderoles, pelles).  
Un lien radio doit être présent entre la cabane de chronométrage et la personne chargée du tableau d'affichage.  
Une sonorisation performante à l'arrivée (pour avoir connaissance immédiatement du temps des coureurs) est souhaitée.  
Prévoir tableau d'affichage des temps à l'arrivée.

### **13. Rôle de l'entraîneur et/ou de l'accompagnateur**

#### **Présence obligatoire au comité de course.**

#### **14 . Délégué Technique (DT)**

Tâches principales :

-  Veiller aux respects des règlements et instructions
-  Surveiller le déroulement correct de la compétition
-  Conseiller les organisateurs dans le cadre de leur mission

Droits et attributions :

Tirage au sort des numéros de dossards.

Inspection du parcours après traçage seul ou avec le jury ; y compris l'acheminement de la zone d'arrivée vers les remontées mécaniques. Il doit s'assurer des personnels en place si nécessaire.

Modification du tracé si nécessaire, ou adjonction de portes supplémentaires. Le traceur devra être informé pour faire les modifications.

Il nomme l'arbitre le temps de la course.

Il nomme un arbitre adjoint pour le Super G.

Il doit être présent et animer le comité de course.

#### **15 . L'arbitre**

Droits et attributions :

-  Il est l'adjoint du DT lors du déroulement de la course.
-  A la fin de chaque manche ou de l'épreuve, réception des juges à l'arrivée et aux portes avec les fautes signalées.
-  Il devra signaler les concurrents disqualifiés pour dépassement d'horaire ou fautes techniques.
-  Il valide la feuille de course à la fin de chaque manche.

## **16 . Traceur**

Il doit être diplômé et à jour de sa formation pour l'international et la DI.

Il devra être familiarisé à la particularité des pistes au niveau des concurrents dans chaque division, des dénivelés, nombre de portes correspondant aux catégories.

Il est chargé de la préparation du matériel nécessaire : piquets de slalom (piquets de réserve), perceuses, bombes de couleur pour repérer l'emplacement des piquets.

Afin de proposer un parcours tenant compte de l'enneigement, de la qualité de la neige, et autres difficultés techniques en rapport avec le niveau des concurrents, le traceur doit faire un premier repérage en compagnie de l'arbitre et du délégué technique.

La priorité doit être donnée à la sécurité des concurrents.

Le traceur doit participer aux réunions des chefs d'équipes pour y rendre compte des tracés mis en place.

## **17 . Le secrétaire de course**

Il est responsable de tout le secrétariat concernant les questions techniques de l'épreuve et de la préparation du tirage au sort. Il doit s'assurer que les résultats contiennent les informations suffisantes.

Il doit s'assurer du contenu des listes au départ, doit produire des résultats en quantité suffisante, rapidement après la course.

## **18. Le jury**

### **Composition du jury :**

Présidence du jury : DTN adjoint et DSF

-  DT
-  Arbitre
-  Arbitre assistant
-  Juge de départ
-  Juge d'arrivée
-  Directeur d'épreuve

L'organisateur pourra proposer différentes personnes, en fonction de l'importance de la compétition (départementale, régionale, nationale ou internationale).

Pour une rencontre nationale, le Directeur Sportif Fédéral de la discipline et le Directeur Technique National feront partie du jury.

### **Définition et mission :**

Il est responsable du contrôle du bon déroulement de l'épreuve ainsi que des entraînements.

Il est la seule entité qualifiée à répondre aux plaintes des athlètes ou chefs d'équipe.

Il décide des questions non prévues par ces règlements. Ses décisions sont sans appel.

### **Fonction du jury :**

Les membres désignés du jury se réunissent avant le début de l'entraînement pour leur première séance.

Sa fonction prend fin lorsqu'il n'y a pas de réclamations dans les délais prévus.

Le président du jury est élu en fonction de son niveau de compétences. Les décisions sont soumises au vote.

### Tâches du jury :

Il contrôle si l'ensemble du déroulement de l'épreuve est conforme aux règles établies, entraînements compris.

Au point de vue technique, il doit s'assurer :

- ✘ Du contrôle de la piste et des tracés, des conditions d'enneigement y compris sur les abords,
- ✘ De la préparation de la piste,
- ✘ Du contrôle du départ et de l'aire d'arrivée,
- ✘ Du contrôle du service sanitaire,
- ✘ De la nomination du traceur et de l'heure de tracé,
- ✘ De l'autorisation d'utilisation de la piste à l'entraînement, et de l'inspection de la piste avant la course,
- ✘ De la désignation d'ouvriers avant chaque manche et de la réception de leurs renseignements,
- ✘ Des instructions particulières aux juges,
- ✘ Du contrôle des portes et de leur position, déplacement éventuel,
- ✘ De l'annulation de la course en cas d'enneigement insuffisant ou de dangers autres,
- ✘ De la décision d'arrêt momentané de la course pour travaux de remise en état de la piste, pour chute de neige importante,
- ✘ Des disqualifications pour raisons de sécurité (niveau technique ou physique insuffisant voire dangereux),

Les membres du jury sont munis d'appareils de transmission.

### **19. Ordre de départ dans chaque catégorie**

L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières.

Lors de la première manche, le départ est donné dans l'ordre des dossards.

Pour la seconde manche, l'ordre de départ des concurrents est inversé par catégorie, les femmes partent les premières.

Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre.

### ***Commandement de départ***

Dès que le starter a reçu l'accord pour le prochain départ, il donne au concurrent le signal "attention 10 secondes" avant le départ, ainsi qu'aux chronométreurs à l'arrivée ; puis "5 secondes" avant le départ, il décompte : 5-4-3-2-1- "Bip départ".

Le concurrent doit partir entre les - 5 sec et + 5 sec du « Bip départ» avec un chronométrage électronique.

L'horloge de départ en DI est fortement conseillée.

Pour le chronométrage manuel, se référer aux instructions concernant la rubrique chronométrage.

## Article 3 : Ski Nordique

### A. Règlement spécifique pour un championnat de France

Le comportement des compétiteurs doit être sportif : veiller au comportement et aux intentions « Fair play » des coureurs. Les trajectoires doivent être fluides. Le résultat doit être lié aux mérites plutôt qu'à l'agressivité.

#### Récapitulatif technique par niveaux

		DI				DII		DIII	
Sprint DI / DII / DIII		Technique libre	Technique libre	Technique Classique	Technique Classique	Technique libre et classique		Technique libre et classique	
		Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	3 Km	3 Km	3 Km	3 Km	2 Km	2 Km	1 Km	1 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	5 Km	3 Km	5 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
Relais « patrouille »		1 skieur par division dans la même équipe.							

## Division 1

- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur rouge en lien avec les dossards.
- Niveau requis :  
Savoir s'adapter au relief, savoir gérer son effort sur la distance de course,  
Savoir se repérer sur le parcours (dans la mesure du possible), ceci implique une reconnaissance préalable avec l'entraîneur (bouclage, relief...).
- Etre capable d'ébaucher une tactique de course.
- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII (Technique libre)	Technique Libre		Technique Classique	
		Dame	Homme	Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	3 Km	3 Km	3 Km	3 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	5 Km	3 Km	5 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

Tout organisateur d'un CF, doit impérativement ouvrir au minimum deux courses de technique différente (hors sprint et relais). Le choix des distances doit être en concertation avec la commission nationale ski.

## **Division 2**

- Style libre et classique
- Féminin et masculin.
- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur bleu en lien avec les dossards.
- Niveau requis : être capable de savoir gérer son effort sur une distance.
- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII	Technique libre Dame et Homme	Technique classique Dame et Homme
A - 12 ans	0.800 Km	2 Km	2 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

### **RESULTAT :**

**LE CLASSEMENT S'EFFECTUERA PAR L'ADDITION DES TEMPS DES COURSES EN TECHNIQUE CLASSIQUE ET LIBRE.**

Ex : course catégorie A dame : addition du 2km classique + addition du 2 km technique libre.

### **Division 3**

- Style libre et classique
- Féminin et masculin.
- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur noir ou vert en lien avec les dossards.
- Niveau requis : être capable de se déplacer sur un terrain plat avec des petites ruptures de pentes sans l'aide de l'entraîneur.
- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII	Technique libre Dame et Homme	Technique Classique Dame et Homme
A - 12 ans	0.800 Km	1 Km	1 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

#### **RESULTAT :**

**LE CLASSEMENT S'EFFECTUERA PAR L'ADDITION DES TMPS DES COURSES EN TECHNIQUE CLASSIQUE ET LIBRE.**

Ex : course catégorie A homme : addition du 1km classique + addition du 1 km technique libre.

## **Sprint**

Le Sprint est une épreuve individuelle en technique libre qui comporte une épreuve de qualification au temps suivie de phases finales.

### **Départ**

Pour les Qualifications : 1 portillon de départ avec 1 horloge. Départ toutes les 30 secondes.

Pour les Finales : 1 ligne située 2 m avant la ligne de départ, 4 à 6 couloirs (de 1,2 à 1,5 m en Classique et de 2, 5 à 3 m de large en Libre).

### **Procédure de départ pour les phases Finales**

Les Coureurs se place sur une ligne 2 m avant la ligne de départ, jusqu'au signal « A vos places » où ils viennent se positionner sur la ligne de départ, au signal « Prêt » ils se tiennent immobiles jusqu'au coup de feu.

En cas de faux départ : RAPPEL par un deuxième coup de feu (Tous les coureurs sont avertis : Equivalent au carton jaune).

Lors du second faux départ, tout coureur ayant réalisé ce 2e faux départ est MIS HORS COURSE (Equivalent au carton rouge).

### **Arrivée**

L'arrivée doit comporter au moins 4 couloirs matérialisés (3 m de large en libre, 1.5 m de large en classique) sur une distance de 50 m pour assurer la régularité de la course.

Toutes les courses sont chronométrées (de la qualification à la finale).

### **Qualification**

L'ordre de départ peut être par tirage au sort.

La qualification est une épreuve contre la montre.

La procédure des départs est en principe avec intervalles de 30 secondes.

Le parcours et la distance de compétition doivent être les mêmes que dans les finales.

### **Phase finales**

Les finales commencent au 1/4 de finale.

Les poules comportent 4 ou 6 compétiteurs en fonction du format choisi.

Pour les 1/4 de finale, la répartition des coureurs dans les poules se fait en fonction des résultats des qualifications.

Pour les autres tours : les 2, 3 ou 4 premiers sont qualifiés pour le tour suivant jusqu'à la finale.

En dehors de la finale, le classement s'effectuera au temps.

### ***Procédure de disqualification***

S'il y a une obstruction volontaire, le skieur sera disqualifié. Lors du sprint final (dans la zone d'arrivée matérialisée), le skieur changeant de couloir sera disqualifié. Le *Directeur Technique* sera le seul à juger de cette disqualification.

### **Relais « patrouille »**

Le relais doit être composé de 3 skieurs (1 DI, 1 DII et 1 DIII), relais mixte autorisé, technique libre, distance 1 Km.

Il se déroule comme suit :

Le DI prend le 1<sup>er</sup> départ, à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, son équipier de DII rentre en course, puis à l'issue du second tour, le skieur de DIII fini le parcours avec eux.

Une zone de relais de 10 m sera matérialisée. Tout passage hors zone disqualifiera l'équipe.

***L'équipe au complet*** doit franchir la ligne d'arrivée ***simultanément***.

Aucun titre ne sera décerné à l'issue de cette course.

### **Attention :**

**Pour toutes les divisions et toutes les courses, il ne sera pas admis aux entraîneurs de skier, à côté, derrière, ou devant son sportif sous peine de disqualification.**

## **B. Organisation des courses et des championnats de France**

### **1) Récompenses - Attribution de titres**

Division I : titre de **Champion de France** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Division II : titre de **Champion de France** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Division III : titre de **Champion de France** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Selon les catégories arrêtées.

***Prévoir un classement SCRATCH et un par sexe et catégorie.***

Il nous paraît intéressant d'annoncer le classement SCRATCH afin que le sportif puisse se situer dans sa course sans oublier de faire ressortir le classement par catégorie.

Un classement par relais peut être organisé.

Le classement de l'équipe s'effectue par l'addition des temps de courses des concurrents désignés.

### **2) Chronométrage électronique**

**Une horloge de départ est obligatoire pour les compétitions nationales et internationales.**

Un aide starter peut aider au déclenchement du portillon de départ si le concurrent ne le déclenche pas complètement.

Tout concurrent arrivant en retard à son départ partira dès qu'il se jugera prêt sans gêner le concurrent qui est en place dans le portillon, son temps de départ retenu sera celui de son heure départ prévu sur la liste officielle de départ.

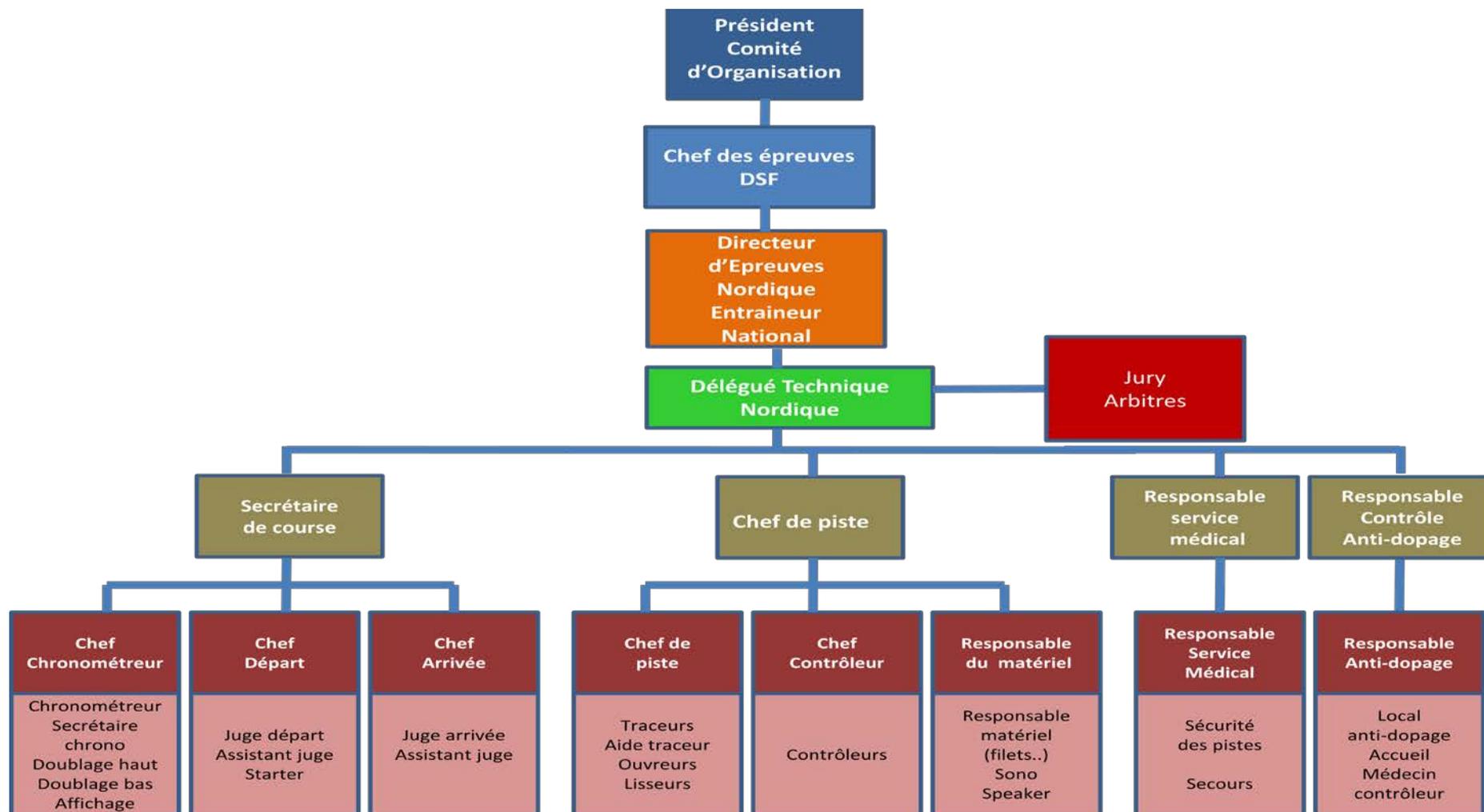
**Recommandation :**

Pour un Championnat de France, le chronométrage électronique est obligatoire. Ce type de chronométrage permet de s'adapter au temps de réaction du sportif.

Un doublage manuel est obligatoire.

Organisation d'un Championnat de France :

3) Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski de Fond



#### 4) Le comité d'organisation et ses devoirs :

##### Les membres sont :

le responsable d'épreuve qui sera le président du comité d'organisation,  
le secrétaire,  
le responsable des pistes,  
le responsable des chronométrages,  
le chef des contrôleurs et de la sécurité,  
le Délégué Technique (DT)  
le Chef du stade

##### Rôles et devoirs

-  Le responsable de l'épreuve supervise tous les aspects techniques de l'épreuve et vérifie la compétence des officiels dans leur rôle.
-  Le secrétaire se charge de tout le secrétariat des aspects techniques de l'épreuve. Il prépare tous les formulaires : pour le départ, le chronométrage, les calculs, le tirage au sort et le contrôle (différents postes sur le parcours). Il organise les réunions des chefs d'équipe, prépare les listes de départ. Il prend soin de la publication, aussitôt que possible des résultats officiels et veille à la distribution des résultats officiels.
-  Le responsable des pistes : il est en collaboration avec le directeur technique et le responsable de l'épreuve pour le choix de la piste. Il est responsable du marquage (orientation) clôture de la piste, des postes de premiers secours, des pistes de ravitaillements, de l'installation de prise de temps intermédiaires. En accord avec le starter, il doit envoyer après le dernier coureur, une ou deux personnes pour fermer la piste. Il doit veiller à ce que la trace reste nette, et doit envoyer un nouvel ouvreuse si besoin.
-  Le responsable du chronométrage : il rend compte au directeur d'épreuve, et supervise les officiels du chronométrage : chronométrage à main, ou électronique, preneurs de temps intermédiaires, ainsi que les officiels chargés du calcul. Il coordonne le travail du starter, du juge et du contrôle à l'arrivée.
-  Le responsable de la sécurité : il rend compte au directeur d'épreuve. Il s'assure de la sécurité de l'épreuve, de l'accès vers et le long des parcours ainsi que la zone d'échauffement. Il prévoit le passage d'une chenillette pour l'évacuation d'un blessé.

### Autres officiels de l'épreuve :

- ❖ Le responsable du contrôle : rend compte au responsable de piste, informe les contrôleurs de leur rôle, leur remet des cartes de contrôle et autre matériel nécessaire (plaquette protégée de plastique pour ne pas mouiller les cartes de contrôle, crayon papier, etc...), lui indique les emplacements attribués. Après l'épreuve, il rassemble toutes les informations utiles, les cartes de contrôle et informe le jury de tous les incidents survenus.
- ❖ Poste de contrôle : deux contrôleurs sont nécessaires pour chaque poste. Ils se tiennent à quelques mètres de distance l'un de l'autre. Le nombre et la répartition des postes de contrôle sont fixés par le directeur technique et le chef d'épreuve. Les postes de contrôle ont deux missions :
  - le contrôle du passage des coureurs, entraîneurs et officiels, les deux contrôleurs prennent les notes séparément.
  - laisser passer un concurrent plus rapide sur signalement du contrôleur. Ils doivent signaler au responsable des postes de contrôle en fin d'épreuve, les incidents, abandons, infractions observées.

**En aucun cas les contrôleurs doivent renseigner le concurrent sur le nombre de tours restants à effectuer.**

**Cette information doit être faite par l'entraîneur.**

- ❖ Les responsables du départ et d'arrivée : rendent compte au chef d'épreuve. Ils surveillent l'accès des coureurs au départ à l'arrivée. Ils coordonnent leur activité avec le responsable du chronométrage.
  - ❖ Le responsable du calcul : rend compte au chef du chronométrage pour les calculs rapides. Pendant l'épreuve, il organise la publication des résultats sur le tableau d'affichage, leur transmission au speaker et la remise des résultats officiels de l'épreuve au secrétaire d'épreuve.
  - ❖ Le responsable des informations et médias : est chargé d'accueillir, placer correctement et informer les journalistes, photographes de presse. Il veille à une bonne sonorisation durant l'épreuve.
  - ❖ Le responsable du service médical : travaille en collaboration avec le chef de l'épreuve et est responsable de l'organisation du service médical, de l'efficacité du service de premiers secours, et le cas échéant du transport urgent à l'hôpital le plus proche.
- Le responsable du service anti-dopage : travaille en collaboration avec le chef de l'épreuve et le responsable du service médical pour organiser le contrôle anti-dopage.
- ❖ Prévoir une personne pour ouvrir et fermer la piste.

## 5) Le jury

Le jury peut se composer de 3 à 5 membres parmi lesquels le Directeur Technique National, le Directeur Sportif Fédéral, le responsable de l'épreuve, le responsable de poste.

Le jury veille au bon déroulement de l'épreuve suivant le règlement. Les membres du jury seront repérables par une chasuble rouge « JURY »

Il peut décider de :

-  L'annulation de l'épreuve (température, conditions atmosphériques difficiles),
-  L'acceptation d'un retard dû en cas de force majeure pour un concurrent,
-  De juger du contenu des réclamations et disqualifications,
-  De toutes autres questions non prévues au règlement.

Ces décisions seront prises à la majorité des voix.

## 6) Le Directeur Sportif Fédéral

-  Il peut transmettre ses pouvoirs sur nomination.
-  Il devra être en contact avec le comité d'organisation, si besoin : visiter les lieux de l'épreuve, veiller aux conditions de l'entraînement, vérifier les hébergements, repas, transports des coureurs ; il procède à des améliorations, si nécessaire.
-  Il doit arriver sur les lieux de l'épreuve avant, et pouvoir contrôler et décider d'améliorations avant le premier départ.
-  Il s'assure des équipements de pistes, de leur préparation, vérifie les documents (surtout pour une course internationale avec leur contenu d'information).
-  Il voit avec le responsable de l'épreuve et celui des pistes les différents tracés, les zones de départ et d'arrivée, d'entrées et de sorties de coureurs durant l'épreuve.
-  Il voit avec le secrétaire d'épreuve la procédure d'inscription de constitution de groupe, de tirage au sort.
-  Il participe aux réunions des chefs d'équipes.
-  Il détermine les horaires de ces réunions.
-  Il rencontre le responsable d'épreuve et starters pour le mode de départ (en groupe ou individuel avec quels intervalles).
-  Il veille au bon déroulement des épreuves.

👉 Après les épreuves, il rencontre le jury pour traiter d'éventuels incidents ou réclamations.

## 7) La technique

**Pour la technique classique**, (en départ individuelle ou mass-start), plusieurs traces doivent être préparées sur l'ensemble du parcours.  
« le pas du patineur » n'est pas accepté sur la course.

**Pour la technique libre**, les pistes seront damées assez larges afin de faciliter le dépassement entre les skieurs.  
Le choix de la technique de course est laissé à l'initiative du skieur, il pourra changer de technique au cours de l'épreuve.  
Il pourra utiliser soit « la technique classique » soit « le pas du patineur » Le skieur pourra s'il le souhaite utiliser les traces ou non.

## 8) Choix et marquage de la piste

Il faut utiliser des panneaux, des flèches de direction, des rubans. Il est conseillé de repérer les distances de chaque épreuve grâce à une couleur différente.

- D1: rouge, type vallonné, parcours normés s'approchant au plus près du règlement FIS.
- D2: bleu, type vallonné,
- D3: noir ou vert, terrain plat avec petite rupture de pente.

Les courses pourront être modifiées (distance, heures de départ...) selon les conditions climatiques et la qualité de la neige.

## 9) Informations

Un tableau doit afficher les résultats officiels. Le chronométrage et les calculs sont à installer dans un local, avec une bonne visibilité, communiquant bien avec le départ et l'arrivée.

## 10) Dispositions

Des toilettes sont fortement conseillées, installées près du départ.

Pour le service médical du comité d'organisation une pièce chauffée doit être mise à disposition du service médical, à proximité du stade.

## **11) Départ / Arrivée**

Pour les relais et départ en mass-Start procédure règlement (RIS – 351-3-4) suivante :

La procédure de départ pour les départs en ligne commence deux minutes avant le signal de départ. A ce moment des instructions sur le départ à tous les coureurs rassemblés sur la ligne de départ, ces instructions finissent en signalant aux coureurs de prendre leur position de départ sans bouger et le signal « Attention départ dans une minute » est donné. Ensuite le signal « Départ dans 30 secondes » est donné.

Quand tous les coureurs sont prêts au départ sans mouvement le signal de départ est donné.

Cette même procédure doit être utilisée pour tous les formats de départ en ligne, relais et sprint.

- Pour un départ en mass-Start, les concurrents se placent derrière la ligne de départ, à l'appel de leur numéro. Afin de faciliter le départ, ils nous semblent souhaitables de prévoir un espace suffisamment grand pour la chambre d'appel.
- Prévoir une aire de départ suffisamment large.
- Le sportif doit être accompagné par son entraîneur jusqu'à l'aire d'échauffement ou la chambre d'appel.
- Matérialiser l'aire de départ et d'arrivée par des filets de protection afin d'orienter le sportif.
- Les aires de départ et d'arrivée sont identiques pour toutes les courses.

Commandement de départ :

Dix secondes avant, le starter annonce "attention" puis compte de 5 à 1 et annonce "partez" ou tire un coup de pistolet.

Pour des épreuves à départ individuel :

Les coureurs peuvent partir toutes les 30 secondes ou 1 minute suivant le choix du jury et comité d'organisation, en fonction surtout des catégories.

Retard au départ :

Tout concurrent arrivant en retard au départ, partira en parallèle du skieur officiel (sans gêner !), après validation auprès du DT.

Cependant, son temps de chronométrage débutera à l'heure prévue initialement sur la liste de départ officiel.

## **12) Numéros de dossards**

- Le dossard doit être visible et ne pas gêner le concurrent. On peut utiliser le premier chiffre pour situer la division (1 en DI) (2 en DII) (3 en DIII) exemple 101 - 208 - 357.
- L'organisateur est responsable de la fourniture des dossards.
- L'organisateur doit prévoir une personne à l'arrivée pour retirer les dossards.

### **13) Entraînements et reconnaissance des pistes**

Une piste doit être à disposition pour l'échauffement.

Des horaires peuvent être réservés pour l'entraînement sur les pistes de compétitions.

Les pistes de courses sont fermées ¼ d'heure avant le 1er départ.

Dès le début des courses l'accès des pistes n'est plus accessible aux coureurs pour s'échauffer.

### **14) Devoirs des officiels au départ**

Le starter doit s'assurer que les coureurs prennent le départ dans l'ordre de leur numéro et à l'heure exacte.

Un aide, qui se tiendra à quelques mètres après la ligne de départ, doit agir suivant les instructions de starter et rappeler les coureurs dans le cas d'un faux départ. Les temps sont pris en 10ème de seconde.

Il est toujours souhaitable de doubler manuellement un chronométrage électronique ; en cas d'incident, le chronomètre manuel est valable.

### **15) Devoirs des officiels à l'arrivée**

En cas de chronométrage à main, le temps est pris lorsque le concurrent a passé la ligne avec le premier pied.

En cas de chronométrage électronique, le temps est déterminé par le déclenchement du contact, qui doit être placé au moins à 25 cm au dessus de la neige.

Le juge à l'arrivée dresse la liste d'arrivée dans l'ordre et la remet au responsable des chronométrages. Si deux ou plusieurs concurrents obtiennent le même temps, ils seront placés à la même place et le concurrent portant le numéro de dossard le plus bas figurera en première position.

Le responsable des calculs transmettra le plus vite possible les résultats au secrétaire de l'épreuve.

La liste officieuse des résultats doit être affichée rapidement, et doit pouvoir être distribuée en quantité.

Ris 355 1.2 : Les listes des résultats officiels doivent comprendre : l'ordre définitif des coureurs, leur numéro de dossard, leur temps et temps intermédiaire, la technique utilisée, le nombre de partants, les noms des partants qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée, les coureurs disqualifiés, les données techniques de la piste (longueur, D, MM, MT), les données météorologiques et de températures ainsi que la composition du Jury.

Passé la ligne, le sportif est pris en charge par un bénévole. Il rejoindra son entraîneur à la sortie de l'air d'arrivée.

RIS 355 1.4 : Le secrétaire d'épreuve signe, après contrôle du DT, les listes des résultats officiels et confirme ainsi leur exactitude.

## **16) Rôle de l'entraîneur**

Veiller à l'échauffement des sportifs.

Repérer les parcours dans le temps imparti par l'organisateur.

Pendant la course, l'entraîneur pourra accéder à une zone de coaching ou des zones de ravitaillement matérialisé au sol.

L'entraîneur accrédité portera une chasuble.

Pour les épreuves en style classiques l'entraîneur accrédité pourra accéder à la piste afin de corriger le fartage.

## **17) Réclamation**

Une réclamation pourra être déposée auprès du Délégué Technique (DT) ou de son représentant dans les 15 minutes suivant l'arrivée du dernier concurrent de la course.

### **Attention :**

***LE DTN ET LA COMMISSION NATIONALE SKI SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE REGLEMENT PENDANT L'OLYMPIADE EN COURS SUIVANT L'EVOLUTION DE LA DISCIPLINE.***